

Chartres, le 05 mai 2020

## LA PREFETE D'EURE-ET-LOIR COMMUNIQUE

**VENDREDI 8 MAI 2020 :**

### **CÉRÉMONIE DE COMMEMORATION DU 75<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945**

Compte tenu de la pandémie de Coronavirus, la cérémonie de commémoration du 75<sup>e</sup> anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 se déroulera dans un format très restreint et dans des conditions strictes de respect de distanciation sociale. Le public n'y est pas convié.

Madame Fadela Benrabia, préfète d'Eure-et-Loir, entourée de M. Gorges, Maire de Chartres, et de M. Kasbarian, député de la circonscription de Chartres, présidera la cérémonie départementale à laquelle sont associés le Conseil départemental et les forces de sécurité et de secours du département représentées par leurs commandants ou directeurs. M. le Président départemental de l'UFAC représentera les associations d'Anciens Combattants.

La cérémonie se déroulera le

**Vendredi 8 mai 2020 à 10h30  
Monument aux Morts  
Butte des Charbonniers  
28 000 Chartres**

Cette cérémonie d'hommage sera marquée par la lecture d'un message de l'Union Française des Associations d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre (UFAC) par M. le Président départemental de l'UFAC et du message de Mme la Secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées par Madame la Préfète. Elle se poursuivra par un dépôt de gerbe, l'Hommage aux Morts, l'observation d'une minute de silence et enfin par la Marseillaise.

**Le Gouvernement a appelé les Français à s'associer à cette commémoration en pavoisant fenêtres et balcons.**

**En raison du format à huis clos de cette cérémonie, la presse n'est pas conviée.**

Bureau de la Communication interministérielle et de la représentation de l'État  
02 37 27 70 11 / 70 31  
06 45 93 09 93  
[pref-communication@eure-et-loir.gouv.fr](mailto:pref-communication@eure-et-loir.gouv.fr)